

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12
Présents : 09
Votants : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le Lundi 22 mai 2023 à 19h00

le Conseil Municipal de la commune de SAINT SULPICE DES LANDES dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Victor LERMITE, Maire.

Date de convocation :

16 mai 2023

Présents : A. LE MOUROUX, C. ROULLEAU, F. VIEL, JM BODIER, D. ZIETEK, V. LERMITE, L. MULLER, D. PAITEL, JM JARRET.

Absent : C. TRIHAN, S. MONNIER

Absent représenté : A. HUET Représenté par D. PAITEL

Délib 22/05 n°2

Objet : Demande de subvention PANISOL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention de l'association PANISOL pour l'année 2023.

La répartition pourrait se faire au prorata du nombre d'habitants.

Sur les 1221 familles inscrites depuis 10 ans à l'Epicierie sociale, 31 sont de notre commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité de verser 100 € à l'association PANISOL.

Fait et délibéré le 22 mai 2023

Le Maire,

Victor LERMITE

Le secrétaire de séance : Didier ZIETEK

Pour extrait certifié conforme, le registre dûment signé

